

Étiquetage et Identification au Contenu des Étiquettes: Une Étude de Cas des Mineurs Délinquants Incarcérés au Cameroun

Dany Laure Wadji, M.Sc.

I-Reach Lab, Département de Psychologie, Université de Fribourg, Suisse

Leonard Nguimfack, PhD

Laboratoire de psychologie du développement et du mal-développement,
Département de psychologie, Université de Yaoundé 1, Cameroun

[Doi:10.19044/esj.2022.v18n13p90](https://doi.org/10.19044/esj.2022.v18n13p90)

Submitted: 29 March 2022

Accepted: 26 April 2022

Published: 30 April 2022

Copyright 2022 Author(s)

Under Creative Commons BY-NC-ND

4.0 OPEN ACCESS

Cite As:

Wadji D.L. & Nguimfack L. (2022). *Étiquetage et Identification au Contenu des Étiquettes: Une Étude de Cas des Mineurs Délinquants Incarcérés au Cameroun*. European Scientific Journal, ESJ, 18 (13), 90. <https://doi.org/10.19044/esj.2022.v18n13p90>

Résumé

L'étiquetage est une pratique comportant des relents psychologiques qui consiste à référer une personne à une image parfois dévalorisante d'elle. Il est courant et visible dans les relations entre les parents et leurs enfants derrière un langage verbal dévalorisant, des insultes amoindrissantes, des sanctions ou des tâches en fonction des représentations. L'objectif de cette recherche était de contribuer à une meilleure compréhension de l'étiquetage et de son impact sur le processus d'identification des jeunes délinquants. Nous avons recruté trois détenus mineurs (âgés entre 16 à 18 ans) de la prison centrale de Bamenda au Cameroun et mené des entretiens semi-directifs. Les analyses de contenu des entretiens ont indiqué que l'étiquetage a conduit à l'acceptation de la référence à l'étiquette, une auto-valorisation de l'étiquette et plus loin la défense du parent qui étiquète. Les résultats de cette étude pourraient permettre la prise de conscience des effets de l'étiquetage sur le développement de l'enfant en Afrique sub-saharienne ainsi que le développement des stratégies d'intervention et une meilleure prise en charge des jeunes délinquants placés en institutions pénitentiaires.

Mots clés : Étiquetage, Identification, Délinquance, Incarcération, Détenus mineurs

Labeling and Identification to the Content of Labels : A Case Study of Minor Offenders Incarcerated in Cameroon

Dany Laure Wadji, M.Sc.

I-Reach Lab, Département de Psychologie, Université de Fribourg, Suisse

Leonard Nguimfack, PhD

Laboratoire de psychologie du développement et du mal-développement,
Département de psychologie, Université de Yaoundé 1, Cameroun

Abstract

Labeling is a practice with psychological overtones that involves referring a person to a sometimes degrading image of him or herself. It is common and visible in the relationships between parents and their children behind devalorising verbal language, insults, sanctions or tasks depending on the representations. The purpose of this research was to contribute to a better understanding of labeling and its impact on the identification process of young offenders. We recruited three juvenile inmates (ages 16-18) from the Bamenda Central Prison in Cameroon and conducted semi-structured interviews. Content analyses of the interviews indicated that labeling led to acceptance of reference to the label, a self-valorisation of the label, and further the defense of the labeling parent. The results of this study could help to raise awareness of the effects of labelling on child development in sub-Saharan Africa, as well as the development of intervention strategies and better care for young offenders incarcerated in prisons.

Keywords: Labelling, Identification, Delinquency, Incarceration, Juvenile inmates

Introduction

La théorie de l'étiquetage, reliée aux concepts de stigmatisation ou de désignation, est une théorie soulignant comment le concept ou la perception de soi peut être déterminé ou influencé par des termes utilisés pour décrire une personne (Becker, 1991). L'étiquetage est une forme de violence psychologique qui consiste à attribuer des étiquettes qui chosifient, dénigrent et persuadent de l'absence de valeur chez une personne. Ainsi, les personnes étiquetées, surtout celles dont l'étiquette est constamment renforcée, en viennent souvent à intérioriser l'étiquette, voire à l'adopter comme faisant partie de leur identité (Nault et al., 2016). L'individu pourra agir en fonction

de cette nouvelle identité, l'étiquette devenant une prophétie qui s'autoréalise (Nault et al., 2016).

Les conséquences de l'étiquetage sont considérables dans le développement de l'enfant. Par exemple, des chercheurs affirment que l'étiquetage amplifie la tendance à mal agir (Cusson, 1981), la mauvaise image de soi (Nguimfack, 2008), l'intériorisation de cette image négative (Becker, 1991). Il projette une vision négative de l'avenir et du monde en général et accentue la présence d'idées suicidaires (Droehnle-Breit, 1999), ou les difficultés dans le processus identificatoire (Pollock et Girard, 2006; Romeo, 2000). L'étiquetage pourrait ainsi favoriser un meurtre psychique (Lempert, 1994). Et pourtant, plusieurs parents banalisent généralement la situation en disant que ce ne sont que des expressions ou des termes qui n'ont aucun impact significatif sur le devenir de l'enfant.

Dans la littérature, les recherches ont plus porté sur la stigmatisation associée très souvent au rejet (Eiguer, 2013). Par exemple, des études ont investigué les stigmates liés au VIH/SIDA (Kalichman et al., 2009; Turan et al., 2012), le rôle des stigmates en matière de santé sexuelle et génésique (Hall et al., 2018), la stigmatisation de la maladie mentale et de l'abus de substances (McCann et al., 2018) ou encore les stigmates sur l'épilepsie et les interventions visant à les réduire (voir la revue systématique de Kaddumukasa et al., 2018). Cependant, l'identification au contenu des étiquettes chez les mineurs délinquants incarcérés a été très peu étudiée, particulièrement en Afrique sub-saharienne où l'étiquetage est une pratique couramment utilisée dans de nombreuses familles.

Précisons qu'au Cameroun plus particulièrement, la situation d'incarcération expose généralement le jeune délinquant à un ensemble de méfaits tels que le mépris, la violence, la perte de liberté, la stigmatisation ou l'étiquetage. Ces méfaits cristallisent ou imprègnent profondément le vécu du jeune délinquant, qui peut dans le cas de l'étiquetage avoir une certaine appréhension de cet acte. L'étiquetage peut aussi intervenir au sein de la famille et le jeune étiqueté peut le vivre comme une blessure narcissique, et se questionner dès lors sur son identité (Nguimfack, 2008). La famille, généralement, assure la protection de ses membres, elle bâtit leur identité et la stabilise. Quand survient donc un étiquetage au sein de la famille, le membre de la famille étiqueté peut développer des doutes sur sa vraie identité conjointement ou par rapport au contenu de l'étiquetage (Eiguer, 2013).

Ainsi, l'objectif visé dans cet article est d'étudier le processus d'identification au contenu de l'étiquetage dont le mineur délinquant incarcéré est l'objet. Nous voulons investiguer le ressenti du jeune délinquant par rapport au contenu des étiquettes qui lui sont parfois collées et examiner comment il apprécie et se situe par rapport à leur contenu. Nous travaillons à partir de l'hypothèse suivante : le mineur délinquant étiqueté développe des

identifications au contenu des étiquettes, retournant très souvent le vécu négatif en son contraire.

Méthodes

Participants

Nous avons recruté trois détenus mineurs incarcérés à la prison centrale de Bamenda au Cameroun. Les critères d'inclusion étaient : être mineur âgé entre 16-18 ans, être responsable sur le plan pénal, avoir fait l'objet de violence psychologique. Le quartier des mineurs dans cette prison comptait 28 pensionnaires dont 12 mineurs âgés entre 16 à 18 ans. Nous disposons grâce à l'analyse des dossiers dressés par le service de l'assistance sociale, des informations relatives à la situation personnelle et judiciaire des mineurs incarcérés comme l'identification du mineur, histoire du cas, type de crime ou délit commis, peine prononcée et temps de détention. L'analyse des dossiers individuels nous a permis de dénombrier six pensionnaires qui remplissaient nos critères d'inclusion. Trois mineurs délinquants ont accepté de participer à l'étude. Afin de garder l'anonymat et de garantir la préservation de leur identité, nous leur avons attribué des pseudonymes : Jean, François et Jeremy. Leurs caractéristiques socio-démographiques sont présentées dans le tableau 1.

Tableau 1 : Caractéristiques socio-démographiques des participants

Participant	Age	Sexe	Rang	Niveau scolaire	Delit	Evénements de vie significatifs
Jean	17 ans	M	5/7	Niveau primaire	Vol des lap-tops	<ul style="list-style-type: none"> • Troisième incarcération, • Joueur de jeux de hasard
François	16 ans	M	2/4	Niveau secondaire	Vol de livres	<ul style="list-style-type: none"> • Première incarcération • Troisième fugue • Plusieurs gardes à vue à la brigade.
Jeremy	16 ans	M	Enfant unique	Niveau secondaire	Vol d'une bouteille à gaz et d'un poste radio	<ul style="list-style-type: none"> • Deuxième incarcération

Note : rang :rang dans la fratrie ; M : masculin.

Outils de collecte des données

Nous avons utilisé les entretiens de type semi-directif. Les thèmes abordés pendant l'entretien était : données idiographiques de chaque participant, leur parcours scolaire et les motifs d'incarcération, les facteurs déclenchants de l'étiquetage, les faits d'étiquetage, l'identification aux étiquettes et enfin les modes de sanction. L'entretien a commencé par une

question ouverte de notre guide d'entretien. Au fur et à mesure que le sujet répondait, des questions d'approfondissement étaient posées.

Procédure

L'approbation d'accès du directeur de la prison a été obtenue. Nos participants ont également accepté de participer à l'étude et ont signé des formulaires de consentement. La rencontre était fonction de la disponibilité des mineurs. Les entretiens ont été menés dans un bureau dans l'enceinte de la prison. Ils ont été enregistrés à l'aide d'un dictaphone.

Analyse des données

Le contenu des entretiens a été transcrit mot pour mot. Afin de confirmer l'exactitude des transcriptions pour l'analyse, il y a eu une écoute simultanée de l'enregistrement et la lecture de la transcription par le premier auteur. L'analyse a commencé par la lecture des transcriptions écrites afin d'obtenir une vue d'ensemble des données. Par la suite, nous avons choisi comme unité de codage, l'unité sémantique. Nous nous sommes intéressés aux idées clés et à leur signification. La démarche était donc sommaire et se contentait de synthétiser les réponses principales ou les renseignements importants.

Afin de vérifier notre hypothèse, nous avons privilégié l'analyse de contenu et plus précisément la recherche du sens. Les éléments qui rendaient compte de l'étiquetage étaient par exemple : les descriptions dévalorisantes et amoindrissantes, les situations de dénigrement, les insultes dévalorisantes, les représentations péjoratives, les descriptions caricaturales du mineur, les sanctions et les tâches en fonction de l'image. L'identification au contenu des étiquettes était décrite en termes de : l'acceptation de sa référence à l'étiquette comme se comporter à l'image de ce qui est dit de lui ou se comporter à l'image de ce qui est fait de lui et l'auto-valorisation par le mineur de l'étiquette à travers le retournement du vécu négatif en son contraire, la stratégie compensatoire, le vécu d'un sentiment de sécurité en rapport avec l'étiquette, la valorisation des aspects attitudeux et représentationnels de l'étiquette qui lui réussissent ou la défense du parent qui étiquète.

Résultats

Facteur déclenchant de l'étiquetage

L'analyse de contenu révèle que le facteur déclenchant de l'étiquetage est d'une part le vol (chez Jeremy et Jean) et d'autre part le renvoi de l'école (chez François).

Jeremy raconte qu'une fois il a été pris en plein délit de vol par sa tante (c'est-à-dire la femme de son oncle) qui, par la suite, va commencer à l'étiqueter de «*grand bandit*» ou de «*voleur*». Cette perception du vol par la

tante a eu pour effet direct de catégoriser Jeremy comme un grand voleur, comme un bon à rien. Jeremy sera alors rejeté et mal considéré par ses parents adoptifs. Et cette réaction de rejet va renforcer le sentiment de mal-être de Jeremy qui avoue « *qu'entre les bastonnades de mon oncle et les insultes de ma tante, je préférerais mille fois être bastonné...Puisque quand il me fouettait, je pleurais et c'était fini. Mais lorsque sa femme m'insultait, je repensais à cela tout le temps et j'avais mal...je supportais plus la bastonnade par rapport à l'injure* ». Pour lui, les étiquettes et insultes étaient plus poignantes « *que les coups de fouet que me donnait mon oncle. Tout ce qui sortait de sa bouche me faisait mille fois plus mal que les coups de fouet* ».

Dans la situation de François, c'est son renvoi de l'école qui est le catalyseur dans les faits d'étiquetage. Sans aucune considération pour ses résultats bien que satisfaisants malgré son renvoi, son père va tout de suite le marquer comme un enfant délinquant. François ajoute que : « *j'ai souvent l'impression de ne rien savoir faire. Tellement il me répète constamment que je suis un vaurien* », « *Je me rappelle que j'étais insulté régulièrement* », « *Au départ, les insultes me faisaient très mal et étaient pénibles à entendre. Mais aujourd'hui à force d'entendre cela, je peux même dire ce qu'il dira après avoir prononcé une injure. J'ai été traité avec tous les noms. Mais je sais que je suis à l'origine de tout cela. Je ne faisais pas ce qui était bien. C'est pour cela que la plupart de temps, j'acceptais cela sans broncher. Je ne discutais pas parce que c'était vrai. Mon père ne fait que me corriger pour me remettre sur le droit chemin* ».

Chez Jean, les antécédents de vol son frère ainé ainsi que sa ressemblance physique avec ce dernier, attisera le transfert de sentiments hostiles du voisinage et lui vaudra l'étiquette de voleur. Il affirme que : « *Dans tout le quartier, seule ma famille était avec moi. De nombreuses personnes au quartier disaient déjà que je finirai bandit* », « *Oui, dans ma famille, je me sentais aimé. Les voisins du quartier ne m'aiment pas. J'étais sans importance et constamment humilié* », « *Les voisins du quartier ne m'aimaient pas ... Ils m'ont toujours traité mal* ». Bien que Jeremy ressemble physiquement à son frère avec qui il s'entend plutôt bien, il n'aimait pas cette comparaison car dit-il : « *Euh je n'aime pas qu'on dise que je lui ressemble par rapport au vol* ».

Les faits d'étiquetage

Les descriptions dévalorisantes et amoindrissantes du mineur sont retrouvées dans les récits des participants. Parmi ces étiquettes attribuées aux trois mineurs, aucune n'est connotée positivement car dans les discours des participants, nous avons les étiquettes comme « *enfant illégitime, orphelin, vaurien, nul, cancre, idiot, fainéant, empoisonneur, tueur, bandit, pauvre, mendiant* ». L'étiquetage dont Jean est l'objet, provient de ses pairs ou du voisinage c'est-à-dire des camarades du quartier et voisins. Jean affirme qu'il

était sans importance et constamment humilié par les voisins au quartier et explique que : « *j'ai été insulté et rabaissé par les voisins du quartier. Tous mes amis du quartier me traitaient d'enfant pauvre et de voleur* »; « *Tous les voisins me traitaient de voleur et affirmaient que puisque ma famille était pauvre, où est-ce que je trouvais l'argent si ce n'était pas l'argent du vol ?* ». Plusieurs fois, Jean affirme que de nombreuses personnes au quartier utilisaient des descriptions caricaturales pour l'assimiler à un porc qui ne peut être propre même s'il est lavé plusieurs fois ou encore que leur pauvreté l'entraînerait vers le vol comme son frère aîné qui était déjà un bandit.

Chez François, les étiquettes provenaient de sa famille particulièrement de son père. Par exemple, François explique qu'il était régulièrement étiqueté par son père, même actuellement pendant ses rares visites à la prison. Toutes les occasions étaient bonnes pour l'humilier, le dénigrer ou l'insulter. A ce sujet, François relate que : « *une fois, il m'a dit qu'il n'est pas sûr que je sois vraiment son fils* », « *Je me rappelle que j'étais insulté régulièrement mais rarement battu* », « *Du jour au lendemain je suis devenu le nul, le cancre, l'idiot, le fainéant, le mauvais garçon, le voleur, le cancre...* » « *J'étais taxé d'empoisonneur quand je préparais le repas, de tueur, de bandit* », « *Quand il commence à me traiter de vaurien, il ne s'arrête pas* ».

Jeremy quant à lui, a été victime à plusieurs reprises des abus verbaux de sa tante qui lui répétait tout le temps qu'il était un enfant illégitime, un orphelin ou un vaurien qui ne réussira jamais dans la vie. Jeremy affirme préférer la bastonnade aux insultes : « *Mais j'avoue qu'entre les bastonnades de mon oncle et les insultes de ma tante, je préférerais mille fois être bastonné. Puisque quand il me fouettait, je pleurais et c'était fini. Mais lorsque sa femme m'insultait, je repensais à cela tout le temps et j'avais mal* » ou encore « *Tout ce qui sortait de sa bouche me faisait mille fois plus mal que les coups de fouet* ».

Processus d'identification au contenu des étiquettes

Acceptation de la référence à l'étiquette

L'identification au contenu des étiquettes est illustrée dans la situation de nos trois sujets par l'acceptation de leur référence à l'étiquette, c'est-à-dire en se conformant à l'image de ce qui était dit.

Au départ, il y a un sentiment de mal-être par rapport à l'étiquette, puis le sentiment de résignation et d'acceptation. Par exemple, François explique que face à ces injures, il ressentait une certaine culpabilité de ne pas être à la hauteur des exigences de son père « *Je sais que je suis pour beaucoup dans ce qui m'arrive. Mon père ne fait que me corriger pour me remettre sur le droit chemin* » ou encore « *Mais je sais que je suis à l'origine de tout cela. Je ne faisais pas ce qui était bien* ». Mais ces insultes à force d'être entendues,

François va y croire et se résigner. Il sera toujours le cancre, le fainéant et l'imbécile quoi qu'il fasse. C'est ainsi qu'il développe une attribution interne et un sentiment de culpabilité « *la plupart de temps, j'acceptais cela (ses insultes) sans broncher. Je ne discute pas parce que c'est vrai* », « *J'ai souvent l'impression de ne rien savoir faire. Tellement il me répète constamment que je suis un vaurien, que je ne sais même pas préparer que je ne mets plus mes pieds à la cuisine* ».

Jean affirme que les fugues et les jeux de hasard ont d'abord été un moyen d'évasion lui permettant d'oublier ces étiquettes. Ensuite, il y a eu des fugues, l'école buissonnière et les exclusions. Finalement, il s'est complétement résigné car affirme-t-il « *Je voulais changer mais ne parvenais pas à le faire* ». Puis, vient le sentiment d'admiration pour son frère aîné. Jean explique en souriant que : « *Je pense que je ne ressemble pas à mes parents. Je ressemble beaucoup plus à mon frère aîné celui qui volait* »; « *J'admire énormément mon frère aîné pour la facilité avec laquelle il volait et jouait au « Bali-Bali » (jeu de hasard)*».

Cette acceptation de leur référence à l'étiquette de voleur va se traduire par la recherche d'une bande ou gang partageant cette culture du vol. Jeremy cherchera à maintenir son appartenance au groupe de voleurs ou de bandits dans lequel il se sentait vraiment accepté. Il dit à ce sujet que : « *Je dormais au stade...avec certains enfants de la rue. Pour survivre, j'ai dû faire comme eux : voler de petites choses* », « *Je me sentais bien avec eux. Il me comprenait, je les comprenais aussi* ». En s'identifiant et en valorisant ce groupe de délinquants auquel il appartenait, il se valorisait lui-même. La construction de son identité résulte donc de son appartenance au groupe de voleur et donc de la catégorisation que Jeremy opère sur lui-même en tant que membre. Tout souriant, Jean affirme qu'avec ses amis rencontrés dans les maisons de jeux, il se sentait vraiment accepté et aimé d'eux. Il ne faisait pas l'objet de jugements « *C'était mes complices (sourire). Mes potes (sourire). Je marchais avec eux. Nous faisons beaucoup de choses ensemble. On organisait des vols ensemble. On mangeait ensemble. Je me sentais bien avec eux (rire)* ».

Auto-valorisation par le mineur de l'étiquette

L'auto-valorisation est un élément clé qu'on relève dans le récit des sujets marquée par la reconnaissance de sa valeur en tant que voleur, de la bonne image de soi comme voleur ou la défense du parent qui étiquète. En effet, subséquentement après l'appropriation de l'étiquette, nos participants se sont acceptés en tant que voleurs ou délinquants et en sont arrivés même à valoriser le vol et à s'auto-valoriser comme voleur. Jeremy affirme que « *Je pense qu'elle avait raison puisque je me retrouve en prison. Je ne connais que le vol* ». S'étant vu attribuer une image de délinquant, Jeremy a fini par l'accepter et par l'endosser, voire par adopter un comportement conforme à

l'image qui lui était attribuée comme la consommation du cannabis et autres substances illicites, les fugues ou la pratique de la « feymania » (grande escroquerie). Comme conséquence de cette acceptation, François qui, jusqu'ici était un enfant studieux et intelligent, accepte ces étiquettes et se transforme véritablement. Il débute par les fugues d'un jour où il passe la nuit avec les amis au quartier, puis les fugues d'une semaine et finalement les fugues pour une durée indéterminée.

La défense du parent qui étiquète est visible chez François. François s'attribue la responsabilité des abus psychologiques : « *Je sais que je suis pour beaucoup dans ce qui m'arrive. Mon père ne fait que me corriger pour me remettre sur le droit chemin* » ou encore « *Mais je sais que je suis à l'origine de tout cela. Je ne faisais pas ce qui était bien* ». Selon lui, ces abus psychologiques ont pour but de le recadrer « *Je ressemble physiquement à mon père. Beaucoup de gens me l'ont dit. Je me dis que c'est pourquoi il est strict avec moi plutôt qu'avec les autres* » et parce qu'il était l'enfant le plus aimé de la famille « *Je sais intérieurement que je suis celui qu'il préfère* », « *Malgré tout ce qu'il fait, je sais que mon père m'aime. Je sais que de tous ses enfants, je suis celui qu'il aime le plus* ». Jeremy donne raison à sa tante en affirmant que « *Je pense qu'elle avait raison puisque je me retrouve en prison. Je ne connais que le vol* ».

Nous constatons chez Jean, un retournement du vécu négatif en son contraire caractérisé par la reconnaissance de sa valeur en tant que voleur. Jean indique clairement que le moyen de sortir du joug de cette étiquette de «bandit», de «pauvre» ou de «voleur» était donc de valoriser ce vol, qui lui réussissait plutôt bien. Ainsi, le vol lui permettra d'accéder aisément à la richesse et de sortir sa famille de cette pauvreté. Il affirme qu'avec cet argent du vol, « *je pouvais manger ce que je voulais, mettre des habits à la mode* ». « *Je distribuais en cachette de l'argent à mes sœurs, mes frères cadets et amis* ». Il se plaisait à montrer ou à étaler ses moyens financiers devant les autres « *Je voulais montrer aux enfants de riche que j'appartenais à leur cercle* », « *Pour apporter des preuves à mes dire et être plus crédible, je portais des vêtements chic et propres, payés avec l'argent du vol ; j'achetais les biscuits et les partageais à toute la classe, j'amenais certains de mes camarades de classe à la cantine de l'école...je me rendais à l'école pour partager l'argent à mes camarades et pour jouer les grands* », « *Cela me plaisait énormément. J'aimais entendre les autres dire que j'étais un fils de boss* ».

Sanctions en fonction des représentations

Les sanctions négatives ont accompagné les images négatives telles que la négligence des besoins ou l'indifférence des parents comme c'est le cas avec François, l'attribution d'activités qui amoindrissent et chosifient chez

Jeremy. Par exemple, Jeremy relate que « *Je nettoiyais le sol et je n'avais pas encore terminé quand elle est passée avec ses chaussures boueuses sans prendre la peine de les retirer. Je lui ai demandé pourquoi elle n'enlevait pas ses chaussures. Elle m'a dit que même si le sol se salissait mille fois, je devais nettoyer ; puisque j'étais là pour ça* ». François évoque le refus de son père de manger la nourriture préparée par ses soins. Il rappelle à ce sujet « *Plusieurs fois, lorsque je faisais la cuisine, il rentrait du boulot et ne jetait même pas un regard sur le repas disant...que j'allais surement l'empoisonner. Après m'avoir copieusement insulté, il entrait dans la cuisine pour préparer la même nourriture. Je me sentais vraiment inutile* ».

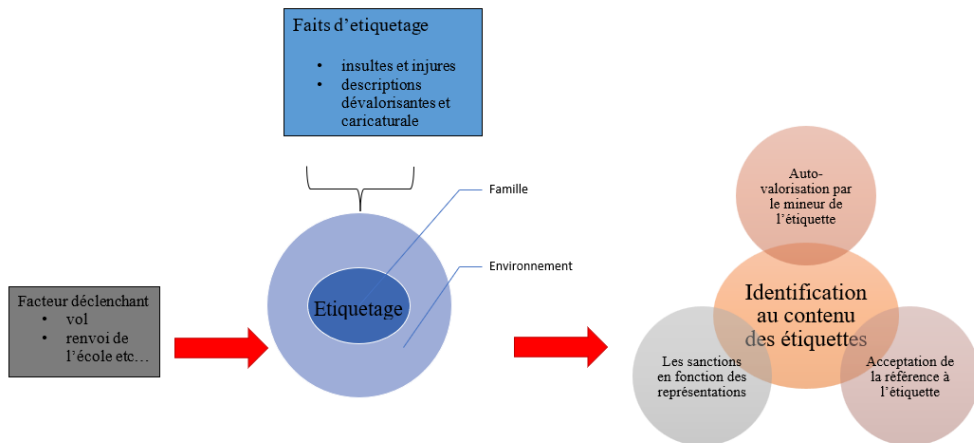


Figure 1 : Le processus d'étiquetage a) A gauche c'est le facteur déclenchant l'Etiquetage, b) au milieu on retrouve les faits d'étiquetage provenant soit de la famille ou de l'environnement, c) à droite, nous avons les conséquences de l'étiquetage.

Discussion

Cette étude visait à examiner le processus d'identification au contenu des étiquettes chez les mineurs délinquants incarcérés. Les résultats obtenus indiquent que l'acceptation des références aux étiquettes, l'auto-valorisation de l'étiquette, la sanction en fonction des représentations sont des processus par lesquels s'effectue l'identification au contenu des étiquettes chez le mineur délinquant incarcéré.

Le facteur déclenchant de l'étiquetage est le vol. Au départ anodin car répondant à une envie de quelque chose, réaction à une punition ou une pulsion, le vol prend une autre ampleur grâce à l'étiquetage. La réaction des parents ou de l'entourage va donner un sens au vol et l'amplifier en étiquetant la personne de « *grand bandit* » ou de « *voleur* ». Cette rigueur plutôt excessive donne à la conduite plutôt banale, une signification très pathologique. La personne n'est alors reconnue qu'à travers ce vol. A cause du vol donc, les personnes seront perçues comme incompetentes (François) ou n'ayant aucune valeur (Jeremy et Jean). L'étiquetage va augmenter leur implication dans la

délinquance. Les résultats de cette étude confirment la théorie de la désignation élaborée par les systémiciens, qui relèvent que par l'étiquetage, la difficulté banale de la personne ne sera pas ignorée; elle va être au contraire amplifiée, puis se cristalliser et se pathologiser jusqu'à conduire le sujet à produire des formes d'identifications pathologiques. Ce vol, constante commune chez nos trois sujets s'est enraciné sous l'effet de la désignation ou de l'étiquetage et s'est cristallisé grâce au processus d'aggravation et d'amplification décrit par Auloos (1995).

Parmi ces étiquettes attribuées aux trois mineurs, aucune n'est connotée positivement. Ces attributs énoncés de manière récurrente, visent ainsi à les rabaisser, à les dénigrer ou à les dépersonnaliser. Par les faits d'étiquetage dans la famille ou par l'entourage, Jean, François et Jeremy ont été classés dans des catégories de bandit, de voleur, de délinquant etc. Cette catégorisation des sujets a été faite sans considération pour leur qualité ou valeur intrinsèque. Le milieu a ainsi construit ce que Goffman (1975) appelle une identité sociale virtuelle composée des attributs du groupe auquel le sujet est sensé appartenir. Les mineurs étiquetés ont été par la suite rapidement dominés par le rôle attribué et ont développé tour à tour de la frustration, de la culpabilité de ne pas être à la hauteur et enfin de la résignation. Nos résultats indiquent aussi que le processus de catégorisation les a conduits à se construire au travers de l'étiquetage en acceptant leur référence à l'étiquette et en s'auto-valorisant. Cette appropriation des étiquettes s'est graduellement consolidée dans le vol, la consommation des substances illicites, les fugues et le jeu de hasard. Cusson (1981) explique plus loin que contre toute attente, les délinquants s'acceptent en tant que malfaiteurs et en arrivent à valoriser ce qu'ils font.

Ces étiquettes répétées fréquemment, ont constitué des facteurs perturbateurs de l'équilibre psychique des participants de cette étude. Ce vécu récurrent et prolongé pendant l'enfance et l'adolescence sur plusieurs mois, voire plusieurs années, semble avoir affecté profondément le développement de leur personnalité. Pollock et Girard (2006) affirmaient déjà que, plus l'adolescent entend une étiquette qui lui est attribuée, plus il défend farouchement cette identité au détriment de ses qualités personnelles et construit ainsi sa personnalité. Suite à ces abus répétés, cette stigmatisation a incité le sujet à fréquenter d'autres déviants qu'il reconnaît comme ses pairs, ses amis ou ses complices. D'un point de vue théorique, la catégorisation et des attributions sociales, les énoncés performatifs ainsi que la sociologie interactionniste de la déviance, montrent ici tout leur intérêt quant à la lecture de nos résultats.

Conclusion

L'objectif de cette recherche était de contribuer à une meilleure compréhension de l'étiquetage et du processus d'identification chez le mineur délinquant incarcéré. Nos résultats permettent de comprendre que la désignation peut entraîner l'acceptation de sa référence à l'étiquette c'est-à-dire que le sujet peut se comporter à l'image de ce qui est dit, auto-valoriser l'étiquette et voir même prendre la défense du parent qui l'étiquète. Cette étude montre ainsi que le mineur délinquant étiqueté peut développer des identifications au contenu des étiquettes, retournant très souvent le vécu négatif en son contraire. Cette recherche pourrait aider à la prise de conscience des effets de l'étiquetage le plus souvent banalisé en ces termes « *ce ne sont que des mots* » et ainsi, permettre la mise sur pied des stratégies d'intervention et une meilleure prise en charge des mineurs délinquants placés dans les institutions pénitentiaires.

Nous terminons en disant qu'il est évident que ce travail ne rend pas compte de tous les aspects en jeu dans la désignation. Nous n'écartons pas la possibilité que la problématique de l'étiquetage dépende d'un certain nombre de facteurs à l'instar des ressources initiales de la personne en matière de coping ou de résilience, de son estime de soi ou de la structure de sa personnalité. Des aspects restent encore à approfondir notamment le lien entre les facteurs protecteurs et l'étiquetage.

Remerciements

Nous exprimons notre gratitude à tous les mineurs incarcérés à la prison centrale de Bamenda. Nous avons une pensée pour le regretté professeur Ketcha Wanda qui a participé à ce projet de recherche. Merci aussi à Mme Nkonlack Leboh Lydie pour l'édition et la correction du texte.

Conflits d'intérêts

Les auteurs déclarent aucun conflit d'intérêt.

References:

1. Ausloos, G. (1995). *La compétence des familles : Temps, chaos, processus. Relations*. Érès.
2. Becker, H. S. (1991). *Outsiders : Studies in the sociology of deviance*. The Free Press.
3. Cusson, M. (1981). *Délinquants pourquoi?* Armand Colin.
4. Droehnle-Breit, C. (1999). Maltraitance psychologique. *Enfance Majuscule*(46), 10–12.
5. Eiguer, A. (2013). Le stigmatisme et la haine de soi. *Le Divan Familial*, N° 31(2), 71–84. <https://doi.org/10.3917/difa.031.0071>

6. Goffman, E. (1975). *Stigmate : Les usages sociaux des handicaps* ((A. Kihm, trad.)). *Collection Le Sens commun*. éditions de Minuit.
7. Hall, K. S., Manu, A., Morhe, E., Dalton, V. K., Challa, S., Loll, D., Dozier, J. L., Zochowski, M. K., Boakye, A. et Harris, L. H. (2018). Bad girl and unmet family planning need among Sub-Saharan African adolescents: The role of sexual and reproductive health stigma. *Qualitative Research in Medicine & Healthcare*, 2(1), 55–64. <https://doi.org/10.4081/qrmh.2018.7062>
8. Kaddumukasa, M., Kaddumukasa, M. N., Buwembo, W., Munabi, I. G., Blixen, C., Lhatoo, S., Sewankambo, N., Katabira, E. et Sajatovic, M. (2018). Epilepsy misconceptions and stigma reduction interventions in sub-Saharan Africa, a systematic review. *Epilepsy & Behavior : E&B*, 85, 21–27. <https://doi.org/10.1016/j.yebeh.2018.04.014>
9. Kalichman, S. C., Simbayi, L. C., Cloete, A., Mthembu, P. P., Mkhonta, R. N. et Ginindza, T. (2009). Measuring AIDS stigmas in people living with HIV/AIDS: The Internalized AIDS-Related Stigma Scale. *AIDS Care*, 21(1), 87–93. <https://doi.org/10.1080/09540120802032627>
10. Lempert, B. (1994). *Désamour. La Couleur des idées*. Éd. du Seuil.
11. McCann, T. V., Renzaho, A., Mugavin, J. et Lubman, D. I. (2018). Stigma of mental illness and substance misuse in sub-Saharan African migrants: A qualitative study. *International Journal of Mental Health Nursing*, 27(3), 956–965. <https://doi.org/10.1111/inm.12401>
12. Nault, G., Couture-Glassco, É. et Larose-Hébert, K. (2016). Le dossier. *Reflète*, 22(1), 56–82. <https://doi.org/10.7202/1037163ar>
13. Nguimfack, L. (2008). *Réadaptation des mineurs délinquants placés en institution à l'environnement familial au Cameroun Contemporain (implication des Thérapies Familiales Systémiques)* [Thèse de Doctorat en Psychologie]. Université Charles-De-Gaulle - Lille3, Lille, France.
14. Pollock, J. et Girard, D. (dir.). (2006). *Collection Études. Injures : Quand le corps reprend la parole*. Presses Universitaires de Perpignan.
15. Romeo, F. F. (2000). The educator's role in reporting the emotional abuse of children. *Journal of Instructional Psychology*, 27, 183–186.
16. Turan, J. M., Hatcher, A. H., Medema-Wijnveen, J., Onono, M., Miller, S., Bukusi, E. A., Turan, B. et Cohen, C. R. (2012). The role of HIV-related stigma in utilization of skilled childbirth services in rural Kenya: A prospective mixed-methods study. *PLoS Medicine*, 9(8), e1001295. <https://doi.org/10.1371/journal.pmed.1001295>